

COMMUNE DE CULLES LES ROCHES

Conseil Municipal du 10 avril 2017

Présents : Michel DUCHAMP, Jean Pierre PETITET, Robert PERNIN, Michel BOUCHACOURT, Jeanine DERAÏN, Corinne JUSSELIN, Jean Luc MONTEGUT, Didier PRUDON, Joëlle SYNDRALE WIEZ, Leda TRANCHIDA.

Excusé : Pascal GRESSARD

Secrétaire de séance : Corinne JUSSELIN

Il est fait lecture du compte rendu du précédent Conseil municipal, qui est adopté.

1/ Budget « Assainissement » 2017:

En fonctionnement (Exploitation) :	Dépenses	Recettes
Opérations courantes	31 213.00 €	37 500.00 €
Virement à la section investissement	49 753.00 €	
L'excédent de fonctionnement reporté de		43 666.00 €
	-----	-----
TOTAL	80 966.00 €	80 966.00 €

En section Investissement :	Dépenses	Recettes
Excédent d'investissement reporté de	75 145.00 €	60 453.00 €
		14 692.00 €
	-----	-----
TOTAL	75 145.00 €	75 145.00 €

Ce budget, confirme la décision du Conseil de ne pas augmenter la redevance.
Le budget assainissement 2017 est adopté.

2/ Budget Communal 2017

En fonctionnement (Exploitation) :	Dépenses	Recettes
Opérations courantes	155 026.00 €	151 946.00 €
Virement à la section investissement	100 000.00 €	
L'excédent de fonctionnement reporté de		103 080.00 €
	-----	-----
TOTAL	255 026.00 €	255 026.00 €

En section Investissement :	Dépenses	Recettes
Virement de la section de fonctionnement	79 023.00 €	12 500.00 €
Déficit d'investissement reporté	33 477.00 €	100 000.00 €
	-----	-----
TOTAL	112 500.00 €	112 500.00 €

La Commune compte solliciter une subvention du Département pour soulager nos dépenses d'investissement 2017 notamment en matière de Voirie.

Le Maire souligne à présent le peu de marge de manœuvre de la Commune compte tenu principalement de la baisse des dotations de l'Etat au cours des 3 dernières années. Nous commençons à perdre notre capacité d'autofinancement. En 2017, il s'agira de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour reconstituer un excédent permettant de reconsolider nos recettes

d'investissement. En outre il faudra préparer en fin d'année plusieurs dossiers de subventions (Europe, Région, Etat) si nous voulons réaliser notre projet de réaménagement du Gîte. (Nous nous contenterons cette année de lui apporter quelques améliorations de confort).

Le Budget Communal 2017 est adopté.

Malgré tout, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes communales, taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti. Le taux des taxes 2017 restera le même que celui de 2016.

3/ Travaux de Voirie :

La Commune compte réaliser cette année les travaux suivants : Reprise de la partie « glissante » de la chaussée route de la Bruyère, amélioration du Chemin de la Sachette, réfection de la chaussée ainsi que l'agrandissement du Parking à l'arrière de l'Eglise, point à temps en divers endroits.

4/ Subventions aux Associations :

Le Conseil maintient les subventions allouées aux diverses associations avec toutefois de nouvelles attributions et la prise en compte de 2 nouvelles activités ; Théâtre à Cran avec son projet « Tétriculle » et AC MX Compétition pour courses de Moto Cross.

5/ Questions diverses

- On évoque la préparation de l'accueil des nouveaux habitants le 1er mai
- On fait le point sur l'organisation des Elections.

La Séance est levée à 22 heures 40

